



14 novembre 2019

## VOYAGE ÉDUCATIF À TORONTO 15-16-17-18 SEPTEMBRE 2020

### I- Conditions d'admission

Ce voyage en est un de motivation. Il vise à encourager les bonnes attitudes scolaires chez les participants. Ainsi, pour participer, les candidats devront présenter un bon dossier scolaire et disciplinaire. Le volet persévérance scolaire sera un critère de sélection. L'élève devra démontrer une bonne motivation à améliorer sa performance académique. Voici les principales conditions d'admission.

- **Les frais scolaires doivent être payés pour participer au voyage.**
- L'élève doit être présent à **toutes les réunions** concernant le voyage.
- L'élève qui veut participer au voyage se doit de faire les travaux et les devoirs demandés par les enseignants. Il doit s'impliquer dans sa réussite (récupération, soutien, cours d'appoint, etc.)
- Un élève qui se voit remettre une fiche de retrait (*quelle qu'en soit la raison*), à partir du 15 novembre 2019, sera rencontré et une étude de cas sera faite. Une décision sera prise à savoir si l'élève est **EXCLU OU NON** du projet. Cette décision sera prise par les enseignants responsables du voyage et un membre de la direction.
- Un élève qui a été suspendu au courant de l'année pour violence, impolitesse, intimidation, boisson ou drogue ou tout autre événement qui mène à une suspension sera **exclu** du projet.
- Le dossier académique sera évalué. Si votre jeune a un ou plusieurs échecs sur le bulletin, il recevra un contrat « contrat pour ma réussite » pour faire son suivi académique. Il devra trouver des solutions pour contrer ses échecs et il devra s'investir davantage (récupération, cours du soir à l'école, cours d'été...). Notez que c'est l'implication de l'élève dans ses apprentissages qui lui permettra de participer au voyage plutôt que le résultat obtenu.
- Autres éléments que nous considérerons : les retards en classe, les fiches d'accompagnement, les absences aux rencontres et les absences anormales.
- La totalité du coût du voyage devra être payé le 15 mai 2020. **Aucun retard ne sera toléré.**

### II- Financement

- Un élève peut amasser avec le financement **un montant maximal de 450\$**.  
Vous trouverez toutes les informations concernant la campagne de financement à l'adresse suivante : <http://ecolesamueldechamplain.ca/voyages-etudiants/>  
**Pour toutes questions concernant la campagne, contactez Marie-Josée Vallière à l'adresse suivante :** [marie-josée.vallière@csdps.qc.ca](mailto:marie-josée.vallière@csdps.qc.ca)
- **Advenant l'abandon ou l'exclusion d'un élève, l'argent recueilli par la vente de produits de financement demeure la propriété du voyage;**

### III- Autres informations

- Si un élève quitte le voyage (quelle qu'en soit la raison), **le premier dépôt de 100\$ est non-remboursable.**
- En cas d'annulation pour cause extraordinaire (ex : pandémie, etc.), les sommes encourues par l'agence de voyage sont non remboursables.

### IV- Documents obligatoires pour le voyage :

- ❖ Votre enfant devra obligatoirement avoir en sa possession sa carte étudiante avec photo et sa carte d'assurance maladie. **Nous vous demandons de remettre une photocopie de ces deux cartes (sur la même feuille si possible) avant le 2 décembre 2019 dans la boîte Toronto 2020.**

Merci!

Martin Côté, Cynthia Drapeau  
Stéphane Dubeau et Émilie Ménard  
Responsables du voyage  
[martin.cote@csdps.qc.ca](mailto:martin.cote@csdps.qc.ca)  
ou [cynthia.drapeau@csdps.qc.ca](mailto:cynthia.drapeau@csdps.qc.ca)  
418-666-4500

Tous les documents remis ce soir se retrouvent sur le site Internet de l'école.

Visitez régulièrement le site de l'école pour avoir des informations sur le voyage.

<http://ecolesamueldechamplain.ca/voyages-etudiants/>  
sous l'onglet « Élèves », « Voyages étudiants/Campagne de financement »

#### Échéancier pour le voyage à Toronto : 15 au 18 septembre 2020

Dates importantes	Documents à remettre
<b>14 novembre 2019</b>	Remettre le coupon réponse
<b>Le ou avant le 18 novembre 2019</b>	Paiement du dépôt non remboursable de 100\$
<b>Le ou avant le 2 décembre 2019</b>	Remise des documents suivants dans la boîte Toronto : <ul style="list-style-type: none"><li>- Photocopie de la carte d'assurance maladie</li><li>- Photocopie de la carte étudiante</li><li>- Contrat d'engagement complété et signé</li></ul>
<b>Le ou avant le 1<sup>er</sup> février 2020</b>	Paiement de 250\$
<b>Le ou avant le 15 mai 2020</b>	Faire le dernier paiement (environ 200\$)  Remettre la fiche santé dans la boîte noire